

Accompagnement à la mise en œuvre d'un comité de retour d'expérience (CREX) – ERAGE

Après avoir suivi la formation, « Mise en place d'un CREX », l'ERAGE vous aide à définir l'organisation de votre CREX et à animer la première séance ; en lien avec les outils disponibles.

PRÉ-REQUIS :

- Avoir un circuit de signalement des événements indésirables
- Avoir suivi la formation « Mise en place d'un CREX »

OBJECTIFS / RÉSULTATS ATTENDUS

- Bénéficier d'une aide à la structuration d'un CREX et d'un accompagnement à la mise en œuvre d'une séance de CREX et de conseils pour les séances suivantes
- Disposer d'outils : Guide d'aide à la mise en place d'un CREX (avec modèle de règlement intérieur, outils d'aide à l'analyse, modèle de compte-rendu...)

RÉSULTATS ATTENDUS POUR L'USAGER

- Diminution du risque de survenu d'un événement indésirable ou de sa gravité.
- Amélioration de l'information lors de la survenue d'un événement indésirable associé aux soins

PUBLIC VISÉ

- Gestionnaires de risque, qualitiens, coordonnateurs de la gestion des risques associés aux soins, personnels d'encadrement des services de soins et médicotéchniques, médecins, pharmaciens, professionnels en charge des vigilances sanitaires,



SECTEUR : Sanitaire, Social et Médico-social, Soins de Premier Recours

THÉMATIQUE : Evènements indésirables

MÉTHODE : Accompagnement individualisé

**DEMANDE
D'INFORMATIONS :**
ERAGE@REQUA.FR

soignants et professionnels non soignants
d'établissements adhérents et non adhérents, sanitaire et
médico-sociaux.

MODALITÉS

- Sur demande auprès de l'ERAGE